



Ville de LORIENT  
AN ORIENT

**POLE CADRE DE VIE et DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**Direction de l'Espace Public, des Etudes et de la Mobilité**  
**Service Voirie – Réseaux et Domaine Public**

**DEMANDE D'ENTREE CHARRETIERE**

N/Ref : BLG

☎ 02.97.35.32.17

Fax : 02.97.35.32.53

M.....

Adresse.....

Sollicite l'autorisation de faire abaisser les bordures de trottoir pour l'établissement d'une entrée charretière au droit de l'immeuble suivant :

- Adresse de l'immeuble : .....

- Longueur approximative des bordures à abaisser : .....

Conformément à l'article 16 de l'arrêté n°1 du 2 janvier 2007, pour 1 garage, la bordure de trottoir sera abaissée au droit de l'entrée, sur une longueur de 4 mètres environ, de manière à conserver 0,05 m de hauteur minimum au-dessus du fil d'eau. La hauteur normale de bordure sera rattrapée à chaque extrémité de la partie abaissée par un élément de bordure posé en pente d'une longueur minimum de 1,00 m. Les bordures seront impérativement déposées puis reposées sur un lit de béton de 0,10 m d'épaisseur. Les joints seront garnis au mortier de ciment. L'aspect et les caractéristiques d'origine des bordures devront être conservés.

Le trottoir doit conserver une pente en travers (entre l'accès au garage et la bordure abaissée) au maximum de 3 %.

Le pétitionnaire devra :

- faire réaliser l'entrée charretière à ses frais, selon les règles indiquées, dans un délai d'un an à compter de la date de l'autorisation, par une entreprise agréée en voirie et réseaux divers.
- solliciter un arrêté de circulation avant d'intervenir.

FAIT à..... le .....

Signature du pétitionnaire précédée de la mention manuscrite

« Lu et Approuvé »

**NOTA : Dans l'hypothèse où les travaux réalisés ne seraient pas conformes, la remise en état des**

**lieux sera faite par la Ville de Lorient, aux frais du demandeur.**

**Adresser toutes correspondances à Monsieur le Maire de la Ville de Lorient,**

**CS 30010 - 56315 LORIENT CEDEX - Tél. 02 97 02 22 00 - Fax : 02 97 02 22 35 - [www.lorient.fr](http://www.lorient.fr)**